



35 impasse du Luthier
ZI du Pâtis 1 - BP20
85440 TALMONT ST HILAIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération 2019_04_D07

Date de la convocation : 28.03.2019

Date du conseil : 03.04.2019

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi trois avril à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers communautaires des communes d'ANGLES, AVRILLE, LE BERNARD, LA BOISSIERE DES LANDES, CHAMP SAINT PERE, CURZON, LE GIVRE, GROSBREUIL, JARD SUR MER, LA JONCHERE, LONGEVILLE SUR MER, MOUTIERS LES MAUXFAITS, POIROUX, SAINT AVAUGOURD DES LANDES, SAINT BENOIST SUR MER, SAINT CYR EN TALMONDAIS, SAINT HILAIRE LA FORET, SAINT VINCENT SUR GRAON, SAINT VINCENT SUR JARD, TALMONT SAINT HILAIRE, composant la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral par arrêté préfectoral n°2017 - DRCTAJ/3 - 818 du 18 décembre 2017, se sont réunis au siège de la collectivité, 35 impasse du Luthier - ZI du Pâtis 1 - BP 20 à Talmont Saint Hilaire. La séance a été publique.

Etaient présents : Joël MONVOISIN (pouvoir de Françoise JOUANE), Michel CAILLIEZ, Jean-Michel THUNE (suppléant de Françoise FONTENAILE), Loïc CHUSSEAU, Michel CHADENEAU, Marcel GAUDUCHEAU, Claudie DANIAU, Irène FOLL, René BOURCIER, Martine DURAND, Marc HILLAIRET, Isabelle de ROUX, Mireille GREAU, Bernard VOLLARD, Patricia TISSEAU, Marc BOUILLAUD, Michel BRIDONNEAU (pouvoir de Gilbert MIGNE), Geneviève LE BIHAN, Christian AIME, Olivier POIRIER-COUTANSAIS, Francis CHUSSEAU (suppléant d'Edouard de la BASSETIERE), Éric ADRIAN, Daniel NEAU, Nicolas PASSCHIER, Christian BATY, Jannick RABILLE, Robert CHABOT, Maxence de RUGY, Béatrice MESTRE-LEFORT (pouvoir de Sonia FAVREAU), Jacques MOLLE, Catherine GARANDEAU, Joël HILLAIRET, Amélie ELINEAU, Pierrick HERBERT (pouvoir de Valérie CHARTEAU), Philippe CHAUVIN.

Etaient absents et excusés : Françoise JOUANE (pouvoir donné à Joël MONVOISIN), Françoise FONTENAILE (remplacée par Jean-Michel THUNE - suppléant), Gilbert MIGNE (pouvoir donné à Michel BRIDONNEAU), Edouard de la BASSETIERE (remplacé par Francis CHUSSEAU - suppléant), Valérie CHARTEAU (pouvoir donné à Pierrick HERBERT), Sonia FAVREAU (pouvoir donné à Béatrice MESTRE-LEFORT)

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 39
- Présents : 35
- Pouvoirs : 4
- Exprimés : 39

Accueil par Monsieur de RUGY, Président de la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral qui ouvre la séance.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121 15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. Monsieur Marcel GAUDUCHEAU ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OBJET : Budget principal : attributions des subventions 2019

Monsieur le Président informe l'Assemblée que la Commission Finances réunie le 19 mars dernier a examiné les demandes de subventions pour l'exercice 2019 et émet les propositions suivantes :

Entité subventionnée	Montant 2018
ADMR Talmont Saint Hilaire	11 215.00 €
ADMR Jard s/ Mer et Longeville sur Mer	11 852.00 €
ADMR Moutiers	14 422.00 €
Ecoute Parents	500.00 €
AIDVY	1 254.00 €
Mission Locale	33 526.00 €

Job Insertion	5 000.00 €
Politique de l'habitat	25 000.00 €
Fonds de Solidarité Logement	5 500.00 €
Fonds d'Aide aux Jeunes	2 550.00 €
Marais Express	1 600.00 €
INOV 85	21 113.00 €
Amicale des sapeurs-pompiers de Jard sur Mer (organisation du congrès départemental des sapeurs-pompiers de Vendée)	5 000.00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

DECIDE

- 1. D'approuver les attributions de subventions 2019 figurant ci-dessus,**
- 2. D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à cette décision**

Le Président,

Maxence de RUGY



(Handwritten signature in blue ink)